

NMG publie une mise à jour trimestrielle, présente les faits saillants de son *Rapport ESG 2023* et annonce son assemblée générale annuelle des actionnaires

- + Après avoir conclu des ententes « offtake » pluriannuelles et des investissements stratégiques avec Panasonic Energy et GM, NMG renforce son engagement commercial auprès de fabricants de VÉ et de batteries de premier ordre en vue d'ententes « offtake » visant le reste de sa production de matériel d'anode actif de la phase 2.
- + Assistée par Société Générale et BMO Marchés des capitaux, NMG continue de discuter avec les organismes et les représentant-es de programmes gouvernementaux, les investisseurs stratégiques et les prêteurs afin de raffiner la structure de capital envisagée pour le financement de projet de la phase 2.
- + Stratégie d'exécution définie pour la construction des installations de la phase 2 comprenant un modèle d'équipe de projet intégrée pour assurer un meilleur contrôle de la direction du projet ainsi que réduire les coûts d'ingénierie et de gestion.
- + Ingénierie en cours pour actualiser les paramètres de production de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 pour répondre aux spécifications des clients d'ancrage.
- + Publication du *Rapport ESG 2023* de NMG démontrant les progrès de la Société en matière d'action climatique, de gestion de la biodiversité, de relations avec les Peuples autochtones, de gouvernance et d'engagement auprès des parties prenantes.
- + Placements privés totalisant 37,5 M\$ clôturés avec Mitsui et Pallinghurst pour couvrir le rachat et l'annulation des billets convertibles de Mitsui et de Pallinghurst datés du 8 novembre 2022, dans leur version modifiée et mise à jour.
- + Activités de déboisement commencé sur le site de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 en vue des travaux préliminaires.
- + Ventes mondiales de VÉ poursuivant leur croissance, avec une augmentation de 21 % par rapport au dernier trimestre (Rho Motion, avril 2024) ; on estime qu'en 2024, une voiture sur cinq sera électrique à l'échelle mondiale (AIE, avril 2024).
- + Assemblée générale annuelle des actionnaires prévue le 27 juin 2024 par webdiffusion.
- + Taux d'incident sur douze mois de 4,30 (assorti d'un taux de gravité de 0) aux installations de NMG et de 0 sur les chantiers des sous-traitants selon les paramètres de l'OSHA. Aucun incident environnemental majeur survenu.
- + Situation de trésorerie à la fin de la période de 88 M\$.

MONTREAL, CANADA, 15 mai 2024 – Suivant la conclusion d'ententes « offtake » pluriannuelles et d'investissements stratégiques avec les clients d'ancrage [Panasonic Energy Co., Ltd.](#) (« Panasonic Energy »), filiale en propriété exclusive de Panasonic Holdings Corporation (« Panasonic ») ([TYO :](#)

6752), et [General Motors](#) Holdings LLC, filiale en propriété exclusive de General Motors Co. (collectivement, « GM ») ([NYSE : GM](#)), Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSXV : NOU](#)) progresse diligemment dans le développement de sa phase 2 en vue d'établir ce qui devrait devenir la première source nord-américaine pleinement intégrée de graphite naturel pour le marché des véhicules électriques (« VÉ ») et des batteries. Par ailleurs, NMG publie son [Rapport 2023 sur l'environnement, la société et la gouvernance \(« ESG »\)](#), qui présente les progrès réalisés en matière d'action climatique, de gestion de la biodiversité, de relations avec les Peuples autochtones, de gouvernance et d'engagement auprès des parties prenantes, entre autres.

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, a déclaré : « *Nous sommes en train d'écrire un chapitre unique dans le mouvement de la transition énergétique mondiale. Notre proposition de valeur durable continue de rallier les parties prenantes, la clientèle et les investisseurs. Nos ententes "offtake" avec les chefs de file mondiaux Panasonic Energy et GM, assorties d'une prise de participation et d'autres investissements prévus, témoignent de l'alignement de NMG sur la vision de sa clientèle en matière de développement durable. Alors que les gouvernements adoptent des régimes de réglementation de plus en plus stricts à l'égard de l'approvisionnement, de l'empreinte carbone et de la divulgation transparente, l'attractivité de NMG dans le marché ne cesse de croître.* »

Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a ajouté : « *Les principes ESG sont au cœur de la conception de nos projets en collaboration avec les communautés et les Premières Nations, du développement de nos produits, de l'innovation technologique et de la réduction de l'impact potentiel de la construction et de l'exploitation de nos installations. Ces principes sont aussi un catalyseur pour notre personnel, qui est fier de faire les choses différemment au service des gens et de la planète. C'est pourquoi je félicite l'équipe Nouveau Monde et nos partenaires pour leur engagement à faire avancer nos initiatives et à améliorer notre rendement.* »



Le Rapport ESG 2023 de NMG peut être consulté au <https://nmq.com/wp-content/uploads/2024/05/NMG-Rapport-ESG-2023.pdf>.

Stimuler la durabilité et la responsabilité au sein de la révolution électrique

L'engagement de NMG envers l'excellence environnementale est inébranlable, comme en atteste la progression importante de ses indicateurs clés. La Société est fière de déclarer un bilan de 0 incident environnemental majeur, le respect de toutes les normes de qualité de l'eau à la mine Matawinie ainsi qu'une empreinte environnementale carboneutre. À ce chapitre, [NMG a conclu cette année des ententes définitives avec Caterpillar Inc. pour encadrer le déploiement de la technologie, la collaboration à la mise à l'essai et l'acquisition d'une flotte et d'infrastructures zéro gaz d'échappement pour la mine Matawinie.](#)

Consciente de l'importance de conserver la biodiversité, NMG a adopté une approche proactive de préservation de la nature. Celle-ci prévoit l'ingénierie durable des installations de la phase 2, des mesures visant à protéger les espèces menacées et les habitats sensibles ainsi que des initiatives de restauration progressive du site. Par ailleurs, cette année, la Société s'est dotée d'une Politique d'intendance de l'eau pour baliser la gouvernance, la gestion des eaux et la collaboration avec les parties prenantes.

À mesure qu'avanceront ses projets, NMG continuera de prioriser un engagement ouvert et proactif auprès des collectivités et des Premières Nations en favorisant le respect, la collaboration et les occasions. Les démarches entreprises à cet égard comprennent la formation de son personnel sur les réalités autochtones et les préjugés inconscients, un processus de candidature adapté à la main-d'œuvre autochtone (avec des contenus traduits en atikamekw et en innu-aimun) ainsi que des activités de sensibilisation auprès de la communauté et des entreprises locales.

Dans le cadre de son Plan d'action sur la diversité, l'équité et l'inclusion, NMG a mis en œuvre plusieurs initiatives. La Société a notamment participé à une mission de recrutement international, mis à jour ses documents d'entreprise pour bien représenter la diversité de sa main-d'œuvre, et procédé à l'intégration systématique de contenu lié aux enjeux de diversité dans ses communications internes afin de promouvoir les avantages d'un milieu de travail ouvert. De plus, NMG promeut des pratiques innovantes de formation de la main-d'œuvre, par exemple des programmes rémunérés en alternance travail-études en collaboration avec des centres scolaires et d'autres partenaires industriels pour soutenir la qualification d'une main-d'œuvre locale en vue des opérations commerciales.

La Société a renforcé ses pratiques d'approvisionnement responsable en mettant l'accent sur des normes élevées de performance sociale et environnementale, en recherchant des fournisseurs respectueux de l'environnement et en promouvant des occasions d'affaires pour les entreprises locales et autochtones. En 2023, 79 % des achats de NMG étaient effectués au Québec, dont 4,9 millions de dollars en contrats directement conclus dans les communautés.

La santé, la sécurité et le bien-être de notre main-d'œuvre sont primordiaux. En 2023, NMG a lancé une initiative de renforcement de sa culture d'entreprise dont la portée devrait s'élargir au fil de sa croissance. Pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2024, NMG a enregistré un taux d'incident de 4,30 et un taux de gravité de 0 selon les paramètres de l'Occupational Safety and Health Administration (« OSHA »).

Vers une production clé en main, du minerai aux matériaux de batterie

La stratégie d'exécution est maintenant établie pour la construction de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour en vue de la décision d'investissement définitive (« DID »). La Société est en train de mettre sur pied un modèle d'équipe de projet intégrée (« ÉPI ») prévoyant que l'équipe de NMG sera assistée par des partenaires stratégiques dans la conception

technique, l'approvisionnement, la gestion de la construction et le suivi des projets. La stratégie d'ÉPI comporte plusieurs avantages, notamment un meilleur contrôle de la direction des projets ainsi que la réduction des coûts associés à leur gestion et à l'ingénierie.

Les activités en cours d'ingénierie, de préparation de la construction et de stratégie d'approvisionnement sont incorporées dans ce modèle et affichent des progrès significatifs pour les deux projets. NMG actualise les paramètres de production de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 en s'appuyant sur les renseignements tirés des activités de la phase 1 et en intégrant les spécifications des clients d'ancrage. Par exemple, des matériaux de construction de fours alignés sur les fournaies commerciales de la phase 2 de NMG ont été installés et sont actuellement testés afin que le rendement et les données issues des activités de production puissent orienter à l'ingénierie parallèle.

En outre, des activités de déboisement ont été réalisées sur le terrain de 200 000 m² de NMG dans le parc industriel de Bécancour, au Québec, en vue des travaux préliminaires. Adjacent à l'usine de purification de la phase 1 de la Société, le terrain vierge offre un emplacement central pour la future usine de matériaux de batterie de Bécancour, qui sera située au cœur du pôle industriel de batteries en développement, non loin de l'usine de GM-POSCO.



Activités de déboisement sur le site de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 de NMG.

De solides assises pour soutenir le développement commercial

Les ententes « offtake » qui ont été signées avec des clients d'ancrage concernant le matériel d'anode actif de NMG couvrent environ 85 % de la production pleinement intégrée envisagée pour la phase 2. À présent, la Société renforce ses discussions commerciales avec d'autres fabricants de batteries et de VÉ de premier ordre pour le volume restant. Le modèle de production local, évolutif,

pleinement intégré et attrayant de NMG, qui correspond aux exigences d’approvisionnement et aux restrictions commerciales des principales juridictions, est particulièrement favorable à l’engagement commercial de la Société.

Parallèlement, NMG poursuit ses efforts de financement pour sa mine Matawinie et son usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2 en vue de la DID. Grâce aux contrats d’approvisionnement pluriannuels conclus avec Panasonic Energy et GM ainsi qu’à l’engagement durable de ces derniers à titre d’actionnaires, NMG peut démontrer de solides assises financières à long terme. La Société s’est entretenue avec des organismes de crédit à l’exportation, des gouvernements, des investisseurs stratégiques et des clients potentiels pour raffiner sa structure de capital robuste, qui combine des emprunts internationaux, du financement public et des capitaux propres. Dans son financement de projet, la Société prévoit également tirer parti d’incitatifs fiscaux tels que le crédit d’impôt à l’investissement dans la fabrication de technologies propres du Canada, un crédit d’impôt remboursable pouvant couvrir jusqu’à 30 % des dépenses en capital admissibles.

Après avoir obtenu les approbations réglementaires et [l’aval de ses actionnaires](#), conformément au Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d’opérations particulières (le « Règlement 61-101 »), la Société a conclu des placements privés d’une valeur totale de 37,5 millions \$ US auprès de Mitsui & Co., Ltd. (« Mitsui ») et de Pallinghurst Bond Limited (« Pallinghurst »). Ces placements comprennent le rachat et l’annulation des billets convertibles de Mitsui et de Pallinghurst datés du 8 novembre 2022, dans leur version modifiée et mise à jour.

La situation de trésorerie de NMG à la fin de la période était de 88 M\$.

Alignement sur le marché et les tendances en matière de politiques

Au premier trimestre de 2024, les ventes mondiales de VÉ ont atteint 3,1 millions d’unités et connu une croissance de 21 % par rapport au dernier trimestre (Rho Motion, avril 2024). L’Agence internationale de l’énergie (« AIE ») estime que les ventes mondiales s’élèveront à 17 millions d’unités en 2024, ce qui représente plus d’une voiture électrique vendue pour quatre voitures à essence (AIE, avril 2024). L’adoption des VÉ en Amérique du Nord est actuellement stimulée par l’introduction de plusieurs nouveaux modèles par les principaux acteurs du marché, une guerre des prix chez les fabricants de VÉ ainsi que des partenariats structurants visant à accélérer le déploiement des réseaux de recharge.

Une tendance à la relocalisation des chaînes d’approvisionnement et de la capacité de fabrication se dessine, comme en témoignent les tensions commerciales, les incitatifs gouvernementaux et les annonces de l’industrie. Le Canada figure parmi les chefs de file émergents de cette nouvelle économie (BloombergNEF, février 2024) et a attiré jusqu’à maintenant des investissements de plus de 31 milliards \$ de la part des fabricants de VÉ et de batteries depuis 2021 (gouvernement du Canada, avril 2024). Honda est du nombre, avec un plan de 15 milliards de dollars pour établir une chaîne de valeur complète au pays. Les usines de traitement des matériaux de batterie, de fabrication de batteries et d’assemblage de VÉ envisagées par Honda devraient être pleinement fonctionnelles d’ici 2028.

Aux États-Unis, l’administration Biden poursuit ses efforts avec la mise en place de mesures incitatives et d’exigences d’approvisionnement dans le cadre de la loi américaine sur la réduction de l’inflation (*Inflation Reduction Act*). La disposition définitive obligera les fabricants de VÉ à montrer clairement comment ils assureront la conformité de leurs chaînes d’approvisionnement pour certains matériaux de batteries, dont le graphite, au cours de la période de transition se terminant en 2027.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

NMG tiendra son assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« Assemblée ») le jeudi 27 juin 2024 à 10 h (heure de l'Est) par webdiffusion au <https://virtual-meetings.tsxtrust.com/en/1686>. Celle-ci aura lieu entièrement en ligne afin d'offrir à l'ensemble des actionnaires la chance de participer, quel que soit leur emplacement. Parmi les points à l'ordre du jour figurent (a) la présentation des états financiers vérifiés consolidés de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant ; (b) l'élection des membres du conseil d'administration dont le nom figure dans la circulaire de sollicitation de la direction ; (c) la nomination de l'auditeur externe, et (d) la ratification du régime d'options d'achat d'actions de la Société. NMG invite les actionnaires inscrit-es et les mandataires dûment désigné-es à exercer leur droit de vote avant l'assemblée.

L'Assemblée comprendra une présentation d'entreprise par le fondateur, président et chef de la direction, Eric Desaulniers, qui fera le point sur les principaux projets de la Société, sa démarche commerciale et son plan de croissance.

Pour avoir droit de vote à l'Assemblée, les actionnaires devront être titulaires d'actions à la fermeture des bureaux à la date de référence, soit le 17 mai 2024. Des copies électroniques de l'avis de convocation, de la circulaire de sollicitation de la direction, du formulaire de procuration, du formulaire d'instructions de vote et des états financiers se trouvent ou se trouveront, le cas échéant, sur les profils SEDAR+ et EDGAR de la Société, sur le site Web de NMG et au www.meetingdocuments.com/TSXT/NOU. Les [rapports financiers](#) de la Société, son [Rapport annuel 2023](#) et son [Rapport ESG 2023](#) seront également publiés sur le site Web de NMG pour consultation.

À propos de Nouveau Monde Graphite

Nouveau Monde Graphite est une société intégrée qui développe des opérations responsables d'exploitation minière et de fabrication avancée pour approvisionner l'économie mondiale en matériel d'anode actif carboneutre, qui alimente les véhicules électriques et les systèmes de stockage de l'énergie renouvelable. La Société cherche à établir une source pleinement intégrée de matériel d'anode actif en graphite au Québec, au Canada, du minerai aux matériaux pour batteries. Grâce à ses normes ESG enviables et à ses partenariats structurants avec des clients d'ancrage, NMG est en voie de devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries lithium-ion et de véhicules électriques en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

Contact

MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905, poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905, poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

Mise en garde

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant le lancement de l'exploitation commerciale à la mine Matawinie et à l'usine de matériaux de batterie de Bécancour, la construction prévue de la mine Matawinie et de l'usine de matériaux de batterie de Bécancour, une décision d'investissement définitive positive et la clôture du financement du projet, l'obtention des approbations réglementaires et des permis en lien avec les initiatives décrites dans les présentes, la projection de la Société de devenir la première production de graphite naturel entièrement intégrée en Amérique du Nord pour le marché des véhicules électriques et des batteries, les avantages attendus des initiatives décrites dans les présentes, les initiatives et les engagements de la Société décrits dans ce communiqué de presse, y compris ceux liés à l'ESG, l'incidence positive de ce qui précède sur les communautés et les entreprises locales, la relation de la Société avec ses parties prenantes, dont les fournisseurs, les sous-traitants et le personnel, la réalisation des conditions préalables des ententes d'approvisionnement et leur entrée en vigueur, la fourniture prévue de matériel d'anode actif à GM et à Panasonic, les résultats positifs des discussions commerciales avec d'autres fabricants de batteries et de véhicules électriques de premier plan pour les volumes restants la capacité à mettre en place une structure de capital solide qui s'appuie sur la dette internationale, le financement public et les fonds propres, et à tirer parti des incitations fiscales, les tendances du marché et de l'industrie, les perspectives commerciales et opérationnelles générales de la Société, les assises financières à long terme de la Société, les résultats escomptés des initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun et aux prix estimés de l'équipement soutenant la production, les prix de vente présumés du concentré de graphite, l'exactitude des estimations des Ressources minérales, les taux de change et les taux d'intérêt futurs, la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et les coûts de production, l'obtention d'approbations, de licences et de permis gouvernementaux, réglementaires et de tiers à des conditions favorables, la stabilité de la main-d'œuvre, la stabilité des marchés financiers et des capitaux, la disponibilité de l'équipement et des fournitures essentielles, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations de CAPEX et OPEX, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, y compris les modifications à la politique de la Chine concernant les restrictions sur les exportations de matériaux en graphite chinois, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les

développements technologiques, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 27 mars 2024, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR+ (www.sedarplus.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com.